

Santé et inégalités



ECTS
5 crédits



Composante
UFR Institut
Humanités
Sciences et
Sociétés



Volume horaire
36h



Période de
l'année
Semestre 4

En bref

- > **Langue(s) d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

Présentation

DESCRIPTION

Quelles inégalités observe-t-on face à la maladie et à la mort ? Pourquoi d'une société à l'autre et d'un groupe social à l'autre, les souffrances psychiques prennent-elles des formes différentes ? En faisant dialoguer des approches statistiques et des approches qualitatives ou ethnographiques, ce cours propose un état des lieux des inégalités sociales de santé et une réflexion sur la genèse de ces inégalités.

OBJECTIFS

Les déterminants de la santé (Laurence Simmat-Durand, 18h)

Objectif : les travaux sur les inégalités de santé, entre homme et femme, entre milieux sociaux, aboutissent à des explications en termes de variables individuelles, de valeurs, de normes, de comportements qui engagent la responsabilité personnelle et des variables structurelles, en termes de condition de vie des groupes sociaux, qui

entraînent une responsabilité sociale. La santé est une expérience variable au sein de la population. Dans les facteurs de différence de morbidité et de mortalité, on peut compter les facteurs sociaux, mais aussi environnementaux et comportementaux (climat, pollution aujourd'hui, densité de population, mode d'alimentation) ou encore des facteurs génétiques, qui créent des inégalités devant la maladie et la mort. Après une perspective historique pour déterminer si on observe une réduction ou aggravation des inégalités, on abordera les mécanismes qui peuvent expliquer les inégalités sociales devant la santé et les déterminants actuels : les comportements l'environnement social, le contrôle de son existence et l'intégration sociale, les déterminants psychologiques (estime de soi). La place des addictions sera ensuite abordée, en particulier les consommations d'alcool et de tabac, mais aussi de produits illicites ou de médicaments psychotropes, largement mises en cause dans la persistance des inégalités de santé selon les milieux sociaux.

Inégalités sociales en santé mentale (Anne Quintin, 18h)

Objectif : cet enseignement prend pour point de départ le constat des variations statistiques dans le domaine de la santé mentale (inégalités selon la classe sociale, le genre, l'âge ; variations de la prévalence de certains troubles d'une société à l'autre et d'une époque à l'autre). Nous réfléchirons à la construction de ces données et à leurs interprétations possibles. En partant des interrogations soulevées par ces constats statistiques, nous aborderons un certain nombre de travaux en sociologie ou anthropologie de la santé mentale (auteurs classiques et recherches récentes). Nous insisterons sur la diversité des approches théoriques

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

et des recherches, qui nourrissent différentes hypothèses pour donner sens aux statistiques, entre psychiatrisation du social et genèse sociale des souffrances psychiques. Nous aborderons à la fois les enjeux du travail des professionnels et la question de l'expérience et des trajectoires des patients.

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Santé et inégalités Cours Magistral 36h

SYLLABUS

Bibliographie :

AÏACH , 2010, *Les inégalités sociales de santé*, Paris, Economica.

COUTANT , WANG S., 2018, *Santé mentale et souffrance psychique*, Paris, CNRS Editions.

DEMAILLY , 2011, *Sociologie des troubles mentaux*, Paris, La Découverte.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation